

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AVEC LA PAROLE DES PERSONNES CONCERNÉES, ON VA PLUS LOIN !

Nos politiques sociales sont encore insuffisantes pour prévenir la pauvreté et permettre aux personnes qui y sont exposées d'en sortir.

Face à ce constat, le Président de la République a engagé une nouvelle **Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dite « Stratégie Pauvreté »**.

5 engagements ont été pris :

- ✓ L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- ✓ Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- ✓ Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- ✓ Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- ✓ Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.



COMMENT CELA FONCTIONNE CONCRÈTEMENT ?

QUI EST IMPLIQUÉ ?

- La **Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté** fait le lien entre l'ensemble des acteurs impliqués et **appuie des politiques nationales**.
- Des **Hauts-Commissaires ont été choisis par l'Etat pour représenter cette ambition de lutte contre la pauvreté dans les régions**. Ils sont appuyés par **les services de l'Etat** et **l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives**.
- Des **Animateurs réunissent des personnes d'horizons variés lors d'ateliers de travail** pour penser l'adaptation de la Stratégie Pauvreté dans leur région ; cibler les publics et les territoires prioritaires et repérer des projets encourageants.
- Des **représentants variés de la société sont présents dans les ateliers de travail** : structures publiques, associations, entreprises et personnes concernées vivant ou ayant vécu des difficultés liées à leur précarité.

À PROPOS DE QUOI ?

Les personnes impliquées **échangent et réfléchissent autour de 15 thématiques** :

1. Offre d'accueil du jeune enfant
2. Formation Petite enfance
3. Parentalité et centres sociaux
4. Hébergement et logement
5. Alimentation
6. Santé
7. Réussite scolaire
8. Insertion des jeunes
9. Sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance
10. Parcours d'insertion
11. Offre d'accompagnement
12. Accès aux droits
13. Formation travail social
14. Participation
15. Engagement des entreprises



De nombreux professionnels et institutions font partie de la démarche, **mais sans la parole des personnes directement concernées par ces questions, cela ne vaut rien. Rejoignez-nous !**

COLLABORONS POUR QUE LES POLITIQUES SOCIALES RÉPONDENT AU MIEUX AUX BESOINS DES PERSONNES CONCERNÉES

LA PARTICIPATION : UNE CONDITION DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ

Une des volontés de la Stratégie Pauvreté est de **prendre en compte la parole des citoyens et citoyennes directement concernés par les politiques sociales afin d'être au plus près des réalités.**

L'objectif est que toutes les personnes qui le souhaitent puissent s'exprimer sur des sujets qui les concernent. Cela peut être à un moment précis (ex : participer à une réunion) ou à long terme (ex : venir aux ateliers de l'Animateur).

À QUOI CELA VA SERVIR ?

Participer à cette Stratégie Pauvreté est une nouvelle opportunité de **faire entendre sa voix et son expérience.**

Votre expertise permet de garantir la qualité et les impacts positifs qui sont attendus des politiques sociales.

CONTACT

Un interlocuteur dédié à la question peut répondre à vos questions. Il fera en sorte de faciliter votre participation, quelle que soit la forme que vous avez choisie !

NOM PRÉNOM
FONCTION
ADRESSE MAIL
TÉLÉPHONE
THÉMATIQUE.....

VOTRE PAROLE EST IMPORTANTE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous pouvez :

- Vous **informer** au sujet de la Stratégie Pauvreté et plus largement sur les politiques sociales qui existent ;
- **Ecouter** les débats ;
- **Echanger** avec des personnes qui ont un même vécu ou avec des personnes qui ont des expériences différentes ;
- **Partager** vos opinions ;
- **Proposer** des solutions ;
- **Suivre** les décisions prises ;
- Et **présenter** votre expérience de participation comme une nouvelle compétence.

COMMENT PARTICIPER ?

Il existe de nombreuses façons de participer, à vous de choisir :

- **Échanger avec d'autres personnes tels que les bénévoles et travailleurs sociaux que vous connaissez ;**
- **Participer à une réunion sur une thématique de la Stratégie Pauvreté dans une structure près de chez vous** (centre social, associations, groupes de parole...) ;
- **Participez à un atelier de travail de votre région**, sur la thématique de votre choix.

Rappel : l'ensemble des frais engendrés sont pris en charge ou remboursés selon les délais prévus par l'administration.

Un espace collaboratif en ligne est disponible pour échanger avec les personnes impliquées dans la Stratégie Pauvreté. Rendez-vous sur <https://espace.lutte-pauvrete.gouv.fr> !

